

Le BAFA

Qu'est ce que c'est ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme obtenu suite à une formation pour devenir animateur dans des accueils de loisirs (à partir de 17 ans).

Comment se déroule la formation ?

1ère session : formation générale de 8 jours

2ème session : stage pratique de 14 jours minimum en accueil loisirs à faire dans un délai de 18 mois max. après la 1ère session

3ème session : un approfondissement de 6 jours ou une spécialisation de 8 jours dans les domaines suivants : voile, canoë-kayak, loisirs motocyclistes, surveillance des baignades.

Comment s'inscrire ?

Dossier d'inscription disponible au PIJ de Saumur, à remplir et à envoyer à l'organisme choisi.

Comment financer mon BAFA ?

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont possibles. Renseigne-toi auprès du ministère chargé de la jeunesse, la CAF du Maine et Loire (91€ ou 106€ selon la spécialisation), le conseil régional (60€ avec le e-Pass), les comités d'entreprises ou encore Pôle Emploi.

Les stages pratiques sont rémunérés entre 200€ et 400€ net en fonction des structures recherchant des stagiaires BAFA (associations, Mairie)



Les organismes de formation BAFA-BAFD

CEMEA 02.51.86.02.60

LEO LAGRANGE 02.40.22.72.73

FOL 49 02.41.96.11.58

AFOCAL 02.41.22.00.88

Familles rurales 02.41.18.20.00

Les Francas 02.41.48.02.03

UFCV 0810 080 080